

LE BATONNIER

Madame Annemie TURTELBOOM
Ministre de la Justice
boulevard de Waterloo, 115
B-1000 BRUXELLES

Mons, le 10 décembre 2012.

Concerne : FINANCEMENT DE L'AIDE JURIDIQUE ET DES
PERMANENCES SALDUZ
Ma réf. : 07031112/CP 00015454
Votre réf. :

Madame la Ministre,

C'est au nom de tous les Bâtonniers du Royaume qui acceptent de contresigner cette présente lettre, que je prends l'initiative de vous écrire.

Nous participons tous activement à la réflexion qui a été initiée sur la réorganisation de l'aide juridique et de son financement.

Nous savons que le budget de l'aide juridique est une enveloppe fermée de 69.500.000 €, ce qui permettait, il y a deux ans, le paiement de la valeur du point à 26,91 €.

Les avocats sont confrontés chaque année à une augmentation importante des dossiers qu'ils doivent traiter dans le cadre de l'aide légale.

Cette réalité ne leur est pas imputable et la charge de travail se répartit entre tous les avocats qui sont inscrits comme volontaires soit environ la moitié de tous les avocats du Royaume.

C'est l'honneur des avocats de pouvoir défendre les exclus, les défavorisés et toutes celles et ceux qui ne peuvent pas assumer financièrement le coût souvent élevé mais indispensable pour accéder à la justice dont ils ont besoin.

.../...

.../.2

L'année judiciaire dernière, après un mouvement de revendications des avocats, le gouvernement a accepté en juillet 2012 d'ajouter 9.078.000 € à l'enveloppe initiale pour garantir la valeur du point à 26,91 €.

Vous avez à l'époque, avec tout le gouvernement, reconnu que cette demande était légitime.

Dans la déclaration de politique générale du 21 novembre 2012, Monsieur le Premier Ministre Elio DI RUPO a confirmé que le mécanisme de l'aide juridique doit être réformé afin de garantir, malgré les difficultés budgétaires, la pérennité d'un mécanisme assurant l'accès de tous à la justice.

Il est utile de rappeler que l'Etat est le premier garant du respect de ces obligations constitutionnelles et internationales et doit dès lors garantir un budget suffisant.

Aujourd'hui, il faut ajouter à l'enveloppe initiale, 20.000.000 € pour garantir la valeur du point à 26,91 €.

Nous savons que vous n'avez pas introduit de demande de budget complémentaire lors du conclave budgétaire et la valeur du point, sur base du budget initial de 69.500.000 € redescendrait à 20,50 €...

Aucun avocat ne peut accepter de travailler dans de telles conditions.

Nous vous informons que le découragement est réel et profond.

C'est donc toute l'organisation de l'aide juridique en Belgique qui est sur le point de s'écrouler.

Les Bâtonniers sont proches de leurs avocats et ils sont unanimes pour vous dire que la situation mérite une réaction immédiate de votre ministère et du gouvernement.

Il est donc essentiel que le gouvernement puisse garantir aux avocats le maintien de la valeur du point à 26,91 €, de crainte que les avocats qui pratiquent actuellement l'aide juridique ne se découragent et demandent leur omission de la liste des volontaires pour l'aide juridique de deuxième ligne.

.../...

.../.3

Nous demandons également des garanties certaines pour l'indemnisation des prestations SALDUZ.

Cela fait plus de deux ans que les avocats de plus en plus découragés et dès lors de moins en moins nombreux prestent de jour comme de nuit dans les commissariats du Royaume sans aucune garantie d'être payés un jour.

Il est urgent pour eux d'obtenir la garantie d'être correctement indemnisés tant pour l'avenir que pour le passé, ce qui suppose notamment le déblocage immédiat d'un budget de 13.000.000 € destiné à couvrir les prestations déjà réalisées.

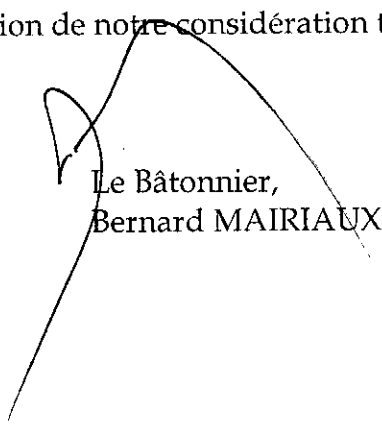
Nous attendons de votre part, un engagement écrit nous confirmant que la valeur du point sera maintenue à 26,91 € et que les prestations SALDUZ seront couvertes suivant la nomenclature approuvée.

Nous attirons à nouveau votre attention sur le fait que nous sommes tous solidaires au-delà de nos opinions politiques et de nos différences linguistiques.

Nous vous précisons enfin que nous sommes également très déterminés mais néanmoins toujours ouverts à un dialogue constructif notamment sur les pistes de réflexion relatives au financement de l'aide juridique (tickets modérateurs, droits de greffe, etc.).

Cependant, tant que les financements alternatifs n'auront pas été mis en place et n'assureront pas aux avocats la stabilité de l'indemnisation de leurs prestations, il appartient à l'Etat de garantir le maintien de l'indemnisation actuelle de la valeur du point.

Croyez, Madame la Ministre, à l'expression de notre considération très distinguée.



Le Bâtonnier,
Bernard MAIRIAUX.

De Heer Herman BUYSENS Stafhouder bij de Balie te Antwerpen	
De Heer Didier GOEMINNE Stafhouder bij de Balie te Gent	
De Heer Hugo VANDENBERGHE Stafhouder van de Nederlandse Orde van advocaten aan de Balie van Brussel	
Monsieur Michel VLIES Bâtonnier de l'Ordre français des avocats du Barreau de Bruxelles	
Monsieur Eric LEMMENS Bâtonnier du Barreau de Liège	
Monsieur Bernard MAIRIAUX Bâtonnier du Barreau de Mons	
De Heer Emmanuel ASPEELE Stafhouder bij de Balie te Brugge	
De Heer Johan MOMMAERTS Stafhouder bij de Balie te Leuven	
De Heer Paul MORTIER Stafhouder bij de Balie te Dendermonde	
Mevrouw Greet SCHEURS Stafhouder bij de Balie te Hasselt	
De Heer Kris VAN DEN BERGHEN Stafhouder bij de Balie te Mechelen	
De Heer Frederik REARD Stafhouder bij de Balie te Tongeren	
De Heer Manuël HUYGAERTS Stafhouder bij de Balie te Turnhout	
De Heer Philippe DUPONT Stafhouder bij de Balie te Oudenaarde	
De Heer Luc VANRYCKEGEM Stafhouder bij de Balie te Ieper	

De Heer Dirk WAEYAERT Stafhouder bij de Balie te Veurne	
Madame Vincianne PETRELLI Bâtonnier du Barreau d'Arlon	
Monsieur Xavier BORN Bâtonnier du Barreau de Charleroi	
Monsieur Roger CHAIDRON Bâtonnier du Barreau de Dinant	
Madame Andrea HAAS Bâtonnier du Barreau d'Eupen	
Madame Marina FABBRICOTTI Bâtonnier du Barreau de Huy	
Monsieur Jacques MATHIEU Bâtonnier du Barreau de Marche-en-Famenne	
Monsieur Benoit HOC Bâtonnier du Barreau de Namur	
Monsieur Paul-Emmanuel GHISLAIN Bâtonnier du Barreau de Neufchâteau	
Monsieur Christian DALNE Bâtonnier du Barreau de Nivelles	
Monsieur Jean-Jacques VANDENBROUCKE Bâtonnier du Barreau de Tournai	
Monsieur Marc GILSON Bâtonnier du Barreau de Verviers	